

MUNICIPALITE DE LA NEUVEVILLE

Séance du Conseil général du 16 juin 2021

13. Position CM et décision CG sur le postulat PLR (C. Junod) « Aller à l'école en toute sécurité » (C. Ferrier)

Introduction

M. Cédric Junod, du PLR, dénonce des situations dangereuses qu'il a constatées sur les trajets des écoles. Il invite le Conseil municipal à examiner concrètement la problématique de cette sécurité.

Voici quelques problèmes constatés par M. Cédric Junod :

- voitures qui ne s'arrêtent pas avant « le semi-trottoir » ;
- voitures qui roulent trop vite sur la route cantonale sans se préoccuper que cette zone est à proximité d'une école ;
- pas de passage pour piétons vers la boulangerie Conrad ;
- chaos de voitures côté nord des écoles.

Pour ces différents problèmes, M. Cédric Junod demande à ce qu'on étudie la mise en place d'éléments de sécurité dans le but de pouvoir amener les enfants en toute sûreté à l'école primaire.

Conclusion

Le Conseil municipal, conscient de la problématique que M. Cédric Junod dénonce, souhaite répondre à ce postulat de manière complète et précise.

En raison de l'abondante charge de travail du Service de la gestion du territoire, le Conseil municipal demande un délai supplémentaire jusqu'à la séance du Conseil général du 29 septembre 2021 pour réunir toutes les informations nécessaires et pour prendre position sur ce postulat.

CONSEIL MUNICIPAL